



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil Spécial n°7 du 25 janvier 2017

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés peuvent être consultés
auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée**

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES

Secrétariat Général
pour les Affaires régionales

SOMMAIRE

Spécial n°7 du 25 janvier 2017

SGAR

- Arrêté SGAR/2017/n°6 du 24 janvier 2017 portant suppléance du mercredi 25 janvier 2017 à 17h00 au jeudi 26 janvier 2017 à 09h30



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

ARRETE SGAR / 2017/ n° 6

portant suppléance du mercredi 25 janvier 2017 à 17h00 au jeudi 26 janvier 2017 à 09h30

Le préfet de la région Pays de la Loire

Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;
- VU le décret du 25 juillet 2013 nommant M. Jean-Benoît ALBERTINI, préfet de la Vendée ;
- VU le décret du 30 mai 2014 nommant M. Henri-Michel COMET, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique ;

CONSIDERANT l'absence concomitante du préfet de la région et de la secrétaire générale pour les affaires régionales du mercredi 25 janvier 2017 à 17h00 au jeudi 26 janvier 2017 à 9h30.

ARRETE

Article 1

Du mercredi 25 janvier 2017 à 17h00 au jeudi 26 janvier 2017 à 9h30, la suppléance du préfet de la région Pays de la Loire est assurée par Monsieur Jean-Benoît ALBERTINI, préfet de la Vendée.

Article 2

La secrétaire générale pour les affaires régionales et le préfet de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le 24 JAN 2017

Henri-Michel COMET

